

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
États financiers non consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers non consolidés	
État non consolidé de la situation financière	5
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	6
État non consolidé des résultats	7
État non consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés	9 - 23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux directeurs de Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby (la « Fédération »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Fédération pour exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

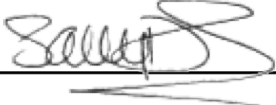
Ottawa (Ontario)

Le 4 avril 2024

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
État non consolidé de la situation financière

31 décembre	2023	2022
Actif		
Court terme		
Encaisse	2 690 535 \$	1 930 717 \$
Débiteurs (Note 2)	588 888	288 163
Subventions à recevoir	60 000	281 497
Stocks (Note 3)	585 317	544 539
Frais payés d'avance	250 158	304 219
À recevoir d'organismes contrôlés (Note 11)	553	-
	<u>4 175 451</u>	<u>3 349 135</u>
Placements dans des organismes contrôlés (Note 11)	39 584	184 907
Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées (Note 4)	<u>7 188 696</u>	<u>7 426 927</u>
	<u>11 403 731 \$</u>	<u>10 960 969 \$</u>
Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	785 272 \$	963 037 \$
Fonds d'héritage des joueurs à payer	567 546	574 287
Frais reportés (Note 7)	1 114 168	1 030 222
Apports reportés (Note 7)	1 095 514	912 881
Portion à court terme du prêt payable à la ville de Langford (Note 6)	120 657	-
Portion à court terme des obligations de contrats de location-acquisition (Note 6)	30 818	29 260
Dû à des organismes contrôlés (Note 11)	12 778	30 959
	<u>3 726 753</u>	<u>3 540 646</u>
Charges de construction à payer (Note 6)	-	591 923
Prêt payable à la ville de Langford (Note 6)	1,708,535	1,166,915
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (Note 6)	1 322 191	1 353 009
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées (Note 8)	3 192 721	3 286 624
Incitatif à la location reporté	13 831	27 661
	<u>9 964 031</u>	<u>9 966 778</u>
Engagements contractuels (Note 9)		
Éventualités (Note 10)		
Actif net		
Apport de terrain	290 206	290 206
Actif net grevé d'affectation interne (Note 13)	48 721	48 721
Non affecté	1 100 773	655 264
	<u>1 439 700</u>	<u>994 191</u>
	<u>11 403 731 \$</u>	<u>10 960 969 \$</u>

Au nom du conseil d'administration:



Administrateur



Administrateur

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Non affecté	Apport de terrain	Actif net grevé d'affectation interne	2023	2022
Solde, début de l'exercice	655 264 \$	290 206 \$	48 721 \$	994 191 \$	854 980 \$
Excédent des produits sur les charges	445 509	-	-	445 509	139 211
Solde, fin de l'exercice	1 100 773 \$	290 206 \$	48 721 \$	1 439 700 \$	994 191 \$

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby État non consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2022
Produits		
Financement externe		
Sport Canada	3 352 665 \$	3 719 485 \$
World Rugby Limited	3 989 247	3 162 879
Autres subventions	692 816	345 930
	8 034 728	7 228 294
Adhésion		
Enregistrement et assurance national	2 889 604	2 345 806
Rugby Canada		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées (Note 8)	93 903	93 903
Compétitions domestiques	598 237	303 857
Dons	909 059	172 146
Collectes de fonds	-	89 855
Équipes nationales	672 030	1 008 360
Autres produits	257 651	282 998
Ventes de marchandises	521 239	323 202
Commandites et revenus publicitaires	1 736 339	1 423 721
	4 788 458	3 698 042
Autres		
Produits (perte) d'organismes contrôlés (Note 11)	(145 323)	488 933
	15 567 467	13 761 075
Charges		
Honoraires comptables, légaux et professionnels	154 764	111 525
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles louées	289 655	306 344
Compétitions domestiques	88 441	24 433
Perte de change	25 270	4 208
Assurance nationale	665 972	592 603
Bureau national et administration générale	904 257	357 719
Équipes nationales	7 627 418	7 712 017
Marketing	791 488	871 527
Développement des programmes	343 093	17 568
Achat de marchandises	464 353	365 105
Intérêts et frais bancaires	94 056	16 552
Salaires, avantages sociaux et commissions aux employés	1 608 025	1 328 156
Frais d'équipes	595 236	286 950
Déplacements	1 469 930	1 627 157
	15 121 958	13 621 864
Excédent des produits sur les charges	445 509 \$	139 211 \$

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
État non consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	445 509 \$	139 211 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées	289 655	306 344
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées	(93 903)	(93 903)
Perte sur change non réalisée	44 540	29 949
Amortissement de l'incitatif à la location reporté	(13 830)	(13 831)
Produits (perte) des organismes contrôlés	145 323	(374 913)
Produits de désactualisation liées aux obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	-	1 480
	<u>817 294</u>	<u>(5 663)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(296 061)	598 965
Subventions à recevoir	221 497	1 182 162
Stocks	(40 778)	(186 129)
Frais payés d'avance	54 061	(69 308)
Créditeurs et frais courus	(238 021)	(1 020 950)
Frais reportés	83 946	269 818
Apports reportés	182 633	(48 409)
	<u>784 571</u>	<u>720 486</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement de placements temporaires	-	41 332
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(51 424)	(76 642)
Distributions provenant d'investissement dans des organismes contrôlés	-	200 000
	<u>(51 424)</u>	<u>164 690</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation du prêt payable à la ville de Langford	70 354	27 015
Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	(29 260)	(149 957)
Avances des organisations contrôlées	-	21 654
Remboursement aux organisations contrôlées	(18 734)	-
	<u>22 360</u>	<u>(101 288)</u>
Autre activité		
Gain de change sur trésorerie libellée en monnaie étrangère	4 311	8 950
Augmentation nette de l'encaisse	759 818	792 838
Encaisse, début de l'exercice	1 930 717	1 137 879
Encaisse, fin de l'exercice	<u>2 690 535 \$</u>	<u>1 930 717 \$</u>

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

1. Méthodes comptables

Statut et objectif de l'organisme	Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby (la « Fédération ») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'objectif de la Fédération est le développement et la promotion du sport de rugby. La Fédération est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, elle est exonérée d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	Les états financiers non consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Présentation des organismes contrôlés	Canada International Sevens GP Ltd., Canada Men's International Sevens Limited Partnership et Canada Women's International Sevens Limited Partnership sont des entités à but lucratif contrôlées par la Fédération. Ces entités ne sont pas consolidées dans ces états financiers non consolidés. La Fédération inscrit sa participation dans les organismes contrôlés en utilisant la méthode de mise en équivalence. L'investissement est initialement inscrit au coût et est ajusté par la suite pour inclure la quote-part de la Fédération des produits et pertes des organismes contrôlés selon la méthode de consolidation. L'information relative aux organismes contrôlés est présentée à la Note 11.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances des débiteurs, l'évaluation des stocks, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles louées, les réclamations d'assurance à payer incluses dans les créditeurs et charges à payer et l'évaluation des organismes contrôlés.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser le financement externe. Les produits affectés, qui comprennent les apports, les dons et les collectes de fonds pour fins spécifiques sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les apports liés aux immobilisations corporelles sont reportés et amortis de la même manière que les immobilisations corporelles connexes.

L'assurance nationale et l'enregistrement national sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les compétitions domestiques, les commandites et les autres produits sont constatés lorsque l'événement a lieu.

Les produits de ventes de marchandises sont constatés à titre de produits lorsqu'elles sont livrées et que la collection est raisonnablement assurée.

Les revenus nationales des équipes comprennent du financement externe, de l'enregistrement national, des commandites et des dons. Ces montants sont constatés comme produits conformément aux méthodes respectives.

Stocks Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La Fédération évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. La Fédération ne dispose d'aucun instrument financier devant être comptabilisé à la juste valeur et, par conséquent, elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les instruments financiers entre partie liées sont comptabilisés au coût lors de la comptabilisation initial.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous:

Immeuble	amortissement linéaire sur 40 ans
Ordinateurs	30 % amortissement dégressif
Apport en nature d'équipement de rugby	20 % amortissement dégressif
Équipement loué	20 % amortissement dégressif
Équipement de bureau	20 % amortissement dégressif
Mobilier de bureau	20 % amortissement dégressif
Logiciels	30 % amortissement dégressif
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services	Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de la Fédération et qui auraient dû autrement être achetés par la Fédération sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Un montant correspondant de produits est enregistré sur la même base que la dépense est reconnue.
Incitatif à la location reporté	L'incitatif à la location, qui est constaté comme autres produits est reporté et amorti sur la durée du bail.
Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères	Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif, les produits et les charges sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans l'état non consolidés des résultats.
Contrats de location	Les contrats de location sont classés soit comme contrat de location-acquisition, soit comme contrat de location-exploitation. Un contrat qui transfère, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué est classé comme un contrat de location-acquisition. À la création d'un contrat de location-acquisition, l'actif et l'obligation sont comptabilisés au moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles et de la juste valeur du bien loué au début du contrat. Les actifs sont amortis en vertu du contrat de location-acquisition selon la méthode linéaire sur la durée du bail, soit la durée de vie estimative des actifs. Les autres contrats de location sont comptabilisés comme contrats de location-exploitation en vertu desquels les paiements du loyer sont passés en charge selon la méthode linéaire.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

2. Débiteurs

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Clients	460 097 \$	260 722 \$
Clients - organismes contrôlés	130 000	28 638
Taxes de vente à recevoir	29 216	32 561
Provision pour mauvaises créances	(30 425)	(33 758)
	<u>588 888 \$</u>	<u>288 163 \$</u>

3. Stocks

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Marchandises au détail et équipement de rugby	345 054 \$	341 416 \$
Apport en nature de troussees	240 263	203 123
	<u>585 317 \$</u>	<u>544 539 \$</u>

Le montant des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice est de 892 078 \$ (2022 - 853 703 \$). Cette charge a été comptabilisée comme achat de marchandises, équipes nationales et frais d'équipe dans l'état non consolidé des résultats.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

4. Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Opérations				
Ordinateurs	153 279 \$	61 588 \$	125 839 \$	28 173 \$
Apport en nature d'équipement de rugby	145 460	87 413	136 069	74 076
Équipement loué	617 559	456 634	612 227	417 069
Équipement de bureau	67 627	33 765	58 366	26 457
Mobilier de bureau	48 040	30 099	48 040	25 614
Logiciels	27 550	14 051	27 550	8 266
Améliorations locatives	240 882	240 882	240 882	240 882
Centre national de formation				
Terrain	496 000	-	496 000	-
Immeuble	7 431 391	1 114 660	7 431 391	928 900
	<u>9 227 788 \$</u>	<u>2 039 092 \$</u>	<u>9 176 364 \$</u>	<u>1 749 437 \$</u>
Valeur comptable nette		<u>7 188 696 \$</u>		<u>7 426 927 \$</u>

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

5. Découvert bancaire et marge de crédit

La Fédération a une marge de crédit opérationnelle autorisée de 240 000 \$ qui est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 2,75 % par année, calculé et payé mensuellement. Cet emprunt possède une convention de sécurité générale sur la totalité des actifs et est garanti par les placements temporaires. Au 31 décembre 2023, la Fédération avait un solde inutilisé de 240 000 \$ (2022 - 240 000\$).

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

6. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2023	2022
Ville de Langford, 5,20 %, échéant en décembre 2033, remboursable par versements mensuels de 8 333 \$, capital et intérêts et une option d'achat de 1 000 000 \$ à l'échéance du terme.	1 353 009 \$	1 382 269 \$
	1 353 009	1 382 269
Moins: Tranche échéant à moins d'un an	30 818	29 260
	1 322 191 \$	1 353 009 \$

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu des contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

2024	100 000 \$
2025	100 000
2026	100 000
2027	100 000
2028	100 000
Après	1 400 000
	1 900 000
Moins : intérêts inclus dans les paiements minimums	546 991
	1 353 009 \$

L'intérêt des obligations découlant de contrats de location-acquisition est 70 740 \$ (2022 - 72 220 \$) et est inclus dans la charge des équipes nationales dans l'état non consolidé des résultats.

En 2017, la Fédération a conclu une entente avec la ville de Langford (la « ville ») pour la construction et la location du Centre national de formation (le « centre »).

Selon l'entente, la ville a construit le centre sur un terrain qui lui appartient. Le coût de construction du centre, y compris la juste valeur du terrain, totalise 7 927 391 \$, dont 591 923 \$ qui ont été engagés en 2018. Le contrat de location est d'une durée de 15 ans à compter de janvier 2018. Pendant la durée du bail, des paiements mensuels de 8 333 \$ seront fait à la ville. À la fin du bail, la Fédération a la possibilité d'acquérir le terrain et l'immeuble pour un paiement final de 1 000 000 \$. Étant donné qu'il s'agit d'une option d'achat à prix de faveur, le contrat de location est comptabilisé comme un contrat de location-acquisition.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

6. Obligations découlant de contrats de location-acquisition (suite)

La Fédération a financé le centre de la façon suivante:

- Un apport de 2 935 250 \$ de l'Agence du développement économique du Canada;
- Un apport de 1 111 095 \$ de la ville;
- Un prêt remboursable de 1 000 000 \$ de la ville;
- Des paiements annuels de location de 100 000 \$ à la ville échéant en 2033;
- Des paiements de 789 904 \$ de la Fédération; et
- Des paiements des charges de construction de 591 923 \$ payable à la ville.

La Fédération a reçu en novembre 2023 un feuille de conditions fondamentales qui refinance ses obligations dans le cadre de l'entente initial. Selon les nouvelles conditions, Le prêt payable à la ville de 1 829 192 \$ comprend les coûts de construction à payer à la ville de 591 923 \$ ont une date d'échéance reportée au 1er juin 2033. Les intérêts sur le capital restant dû sont calculés au taux de 4 % composé annuellement. Les remboursement du principal pour les cinq prochaines années s'élèvent à : 2024, 120 657\$; 2025, 154 798\$; 2026, 160 990\$; 2027, 167 429\$ et 2028, 174 126\$.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

7. Apports et frais reportés

Les apports et frais reportés représentent des fonds reçus au cours de l'exercice courant destinés à couvrir des charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Le solde en fin d'exercice se compose comme suit:

			2023	2022
Frais reportés				
Inscriptions et assurances des joueurs			1 114 168 \$	1 030 222 \$
	Solde, début de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	Constatés à titre de produits de l'exercice	2023
Apports reportés				
Sport Canada	159 875 \$	3 666 790 \$	(3 352 665)\$	474 000 \$
Macron S.p.A.	180 126	486,339	(426,202)	240,263
World Rugby Limited	64 179	4 182 293	(3 989 247)	257 225
Autres apports	60 625	756 216	(692 815)	124 026
Dons affectés	448 076	-	(448 076)	-
	912 881 \$	9 091 638 \$	(8 909 005)\$	1 095 514 \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées représentent des apports reçus pour les immobilisations corporelles louées et des dons affectés ayant servi à l'acquisition de l'immeuble. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées sont les suivantes :

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	3 286 624 \$	3 380 527 \$
Moins: montants amortis dans les résultats	(93 903)	(93 903)
Solde, à la fin de l'exercice	3 192 721 \$	3 286 624 \$

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

9. Engagements contractuels

En plus des obligations découlant de contrats de location-acquisition décrites à la note 6, la Fédération a un contrat de location pour ses locaux au montant de 11 452 \$ par mois échéant en septembre 2024. Les paiements minimums futurs au titre du bail sont les suivants :

2024	105 071 \$
------	------------

En 2019, la Fédération a sous-loué un de ses locaux pour des paiements de location annuels de 120 080 \$ jusqu'en mai 2021, augmentant à 122 784 \$ de juin 2021 à mai 2023 et augmentant à 128 193 \$ de juin 2023 à septembre 2024.

La Fédération a également conclu un accord de fourniture de kits techniques et de marchandises échéant le 31 décembre 2029 et qui exige que la Fédération dépense un minimum annuel au montant de 325 000 \$ pour l'achat de marchandises et d'autres fournitures à partir de 2022. Si la Fédération ne remplit pas son obligation de dépenses minimales, 50 % de la différence entre le montant acheté et l'obligation de dépenses minimales sera due au fournisseur.

10. Éventualités

La Fédération est un des défendeurs à des poursuites judiciaires relatives aux accidents survenus aux participants lors de matchs de rugby. Les plaintes ont été déposées contre la police d'assurance de la Fédération et chaque incident est d'un montant inférieur à la couverture d'événement individuel sous la police d'assurance. La direction ne peut estimer la probabilité de l'obligation au titre de chaque demande, mais est confiante que tout règlement résultant sera couvert selon les termes de la couverture d'assurance en place pour la Fédération. La franchise de la Fédération pour ces demandes d'indemnisation sous la police d'assurance est de 50 000 \$ par demande jusqu'à un maximum de 200 000 \$ par année. Lorsque le maximum est atteint, la franchise diminue à 25 000 \$ par demande. Le montant estimé de franchises à payer au 31 décembre 2023 de 37 896 \$ (2022 - 87 896 \$) est enregistré dans les créiteurs et frais courus. Toute différence entre le règlement réel ou le paiement de la réclamation et le montant enregistré ne devrait pas être significative et sera comptabilisée comme un gain ou une perte au cours de la période où elle sera connue.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

11. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés

Canada International Sevens GP Ltd. («CISGP»), qui est le partenaire général de Canada Men's et de Canada Women's, a été constitué en vertu des lois de la province d'Alberta le 20 février 2015.

CISGP est contrôlé par la Fédération puisque que la Fédération détient 100 % des actions ordinaires de catégorie «A», que la direction de la Fédération participe étroitement à l'élaboration des politiques de CISGP et qu'elle a la capacité d'influencer le contenu de ses politiques.

Canada Men's et Canada Women's ont été créés pour gérer les activités du World Rugby Sevens Series et ont été constitués en vertu des lois de la province d'Alberta le 26 février 2015.

Canada Men's et Canada Women's sont contrôlés par la Fédération puisque celle-ci détient 100 % des parts limitées et détient 100 % des parts générales par l'intermédiaire de CISGP.

	2023	2022
Placements dans des organismes contrôlés		
Canada International Sevens GP Ltd.	3 \$	3 \$
Canada Men's International Sevens Limited Partnership	(122 070)	(30 088)
Canada Women's International Sevens Limited Partnership	161 651	214 992
	39 584 \$	184 907 \$
À recevoir d'organismes contrôlés		
Canada Men's International Sevens Limited Partnership	553 \$	- \$
Dû à des organismes contrôlés		
Canada Men's International Sevens Limited Partnership	- \$	19 440 \$
Canada Women's International Sevens Limited Partnership	12 778	11 519
	12 778 \$	30 959 \$

Les sommes à recevoir des organismes contrôlés sont sans garantie, sans intérêts et sans modalité de remboursement spécifiée. Ainsi, ces sommes sont présentées comme comme actif à long-terme dans l'état de la situation financière.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

11. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés (suite)

Les états financiers sommaires des organismes contrôlés sont les suivants.

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
30 juin 2023			
Actifs	3 \$	595 730 \$	161 648 \$
Passifs	-	717 794	-
Avoir des partenaires / actionnaires	3 \$	(122 064)\$	161 648 \$
	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
30 juin 2022			
Actifs	3 \$	2 649 033 \$	822 249 \$
Passifs	-	2 479 115	607 260
Avoir des partenaires / actionnaires	3 \$	169 918 \$	214 989 \$

Les résultats des opérations sont les suivants:

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023			
Produits	1 \$	5 597 602 \$	1 012 \$
Charges	1	5 689 584	54 352
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	- \$	(91 982)\$	(53 340)\$
	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2022			
Produits	1 \$	8 224 216 \$	720 953 \$
Charges	-	8 051 828	886 312
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 \$	172 388 \$	(165 359)\$

Les flux de trésorerie sont les suivants:

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023			
Activités de fonctionnement	- \$	(198 895)\$	(368 332)\$
Activités d'investissement	-	(78 549)	-
Activités de financement	-	195 254	204 059
Flux de trésorerie net	- \$	(82 190)\$	(164 273)\$

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

11. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés (suite)

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2022			
Activités de fonctionnement	- \$	312 946 \$	(193 443)\$
Activités d'investissement	-	(43 718)	-
Activités de financement	-	78 549	43 718
Flux de trésorerie net	- \$	347 777 \$	(149 725)\$

Les placements de la Fédération dans CISGP, Canada Men's et Canada Women's sont présentés dans ces états financiers non consolidés à l'aide des informations financières préparées au 30 juin 2023, couvrant l'année du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Les exercices financiers de l'Union et de la CISGP, de Canada Men's et de Canada Women's ne coïncidant pas, les transactions financières significatives qui se sont produites pendant la période intermédiaire seraient divulguées. Toutefois, les résultats de la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2022 ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers non consolidés car ils ne sont pas significatifs pour les activités de l'Union en raison de la date des événements survenus en mars.

Au cours de l'année, la Fédération a engagé des coûts totaux de 780 000 \$ (2022 - 798 000 \$) pour les salaires et les avantages sociaux au nom de Canada Men's et Canada Women's, respectivement, qui ont ensuite été remboursés. La Fédération a également reçu nul \$, nul \$, 40 000 \$ et nul \$ (2022 - 77 000 \$, 37 020 \$, 40 000 \$ et 150 000 \$) pour le parrainage d'événements, le marketing et les droits de licence, respectivement, de la part de Canada Men's. Ces produits ont été éliminés de l'état non consolidé des résultats selon la méthode de consolidation de la quote-part des résultats de la Fédération.

Au cours de l'année, Canada Men's et Canada Women's a déboursé 388 466 \$ (2022 - 287 534 \$) à TTG Strategic Marketing & Communications Canada Corporation («TTG»), une société liée en vertu d'une gestion commune, pour l'achat des services et remboursements de dépenses.

Canada Men's et Canada Women's a déboursé 37 660 \$ (2022 - 74 000 \$) aux membres du conseil d'administration et aux sociétés contrôlées par les membres du conseil d'administration pour des frais d'honoraires, de commissions sur commandites, des honoraires et des primes.

Ces transactions sont dans le cadre normal des activités commerciales et sont mesurées au montant échangé.

À partir de 2023, les tournois internationaux de rugby féminin et masculin ont été fusionnés en un seul événement. Par conséquent, le 31 décembre 2023, la Fédération a déposé une demande de dissolution du partenariat en commandite Canada Women's International Sevens.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2023

12. Instruments financiers

Risque de liquidité

La Fédération est exposée au risque de liquidité principalement en regard à ses créditeurs et frais courus et fonds d'héritage des joueurs à payer.

La Fédération gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, en détenant des actifs qui sont facilement convertibles en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement dans le risque de liquidité par rapport à l'année précédente.

Risque de crédit

La Fédération est exposée au risque de crédit lié aux débiteurs et subventions à recevoir. La plus grande partie des débiteurs de la Fédération proviennent de sources gouvernementales et des Fédérations provinciales. La Fédération s'efforce de faire en sorte de respecter tous les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant. La Fédération consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

La Fédération est également exposée au risque de crédit découlant du fait que tous ses comptes bancaires sont détenus à une institution financière. Il n'y a pas eu de changement dans le risque de crédit par rapport à l'année précédente.

Risque de change

La Fédération réalise approximativement 26 % de ses activités en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2023, les soldes de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs de 336 740\$, 579\$ et nul \$ respectivement (2022 - 226 920\$, 14 302\$ et 32 797\$ respectivement) sont exprimés en livres sterling et convertis en dollars canadiens. Au 31 décembre 2023, les soldes de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs de 3 975 \$, 2 766 \$ et 13 843 \$ respectivement (2022 - 171 207 \$, nul \$ et 10 773 \$ respectivement) sont exprimés en dollars américains et convertis en dollars canadiens. Il n'y a pas eu de changement dans le risque de crédit par rapport à l'année précédente.

Risque de taux d'intérêt

La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt sur le prêt payable à la ville de Langford car il est assujéti à un taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujétissent la Fédération à un risque de juste valeur. Il n'y a pas eu de changement au risque de taux d'intérêt par rapport aux années précédentes.

13. Actif net grevé d'affectation interne

Le conseil d'administration de la Fédération et des Fédérations provinciales ont mis en place un actif net grevé d'affectation interne pour garder des fonds en réserve pour des réclamations d'assurance potentielles qui dépasseraient la police d'assurance, soit des réclamations qui pourraient survenir dans le futur. Cet actif net a été établi sur la moitié du surplus du programme d'assurance avec les fédérations membres, à moins que les Fédérations provinciales n'en décident autrement à l'assemblée générale annuelle. Au 31 décembre 2023, l'encaisse de 58 051 \$ est affectée dans un compte bancaire distinct.